



Mairie de Cenves

4 rue de la Madone

Le Bourg

69840 CENVES

Conseil municipal du 20 juin 2023 – Liste des délibérations

17/ Délibération n° 17/2023 examinée le 20/06/2023 – Approbation compte administratif 2022 - approuvée

18/ Délibération n° 18/2023 examinée le 20/06/2023 – Approbation compte de gestion 2022 – approuvée

19/ Délibération n° 19/2023 examinée le 20/06/2023 – Désignation du référent déontologue de l'élu local du CDG69 - approuvée

20/ Délibération n° 20/2023 examinée le 20/06/2023 – Adoption de la nomenclature budgétaire et compte M57 au 1/01/2024 – approuvée

21/ Délibération n° 21/2023 examinée le 20/06/2023 – Régie de recettes – approuvée

22/ Délibération n° 22/2023 examinée le 20/06/2023 – Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement – approuvée

23/ Délibération n° 23/2023 examinée le 20/06/2023 – Motion 'Zéro Artificialisation Nette' - approuvée

Le Maire
Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON



Secrétariat : tél. : 04 74 04 60 92 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : secretariat-mairie@cenves.org
Accueil le lundi de 10 h 00 à 12 h 00, le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Gîtes communaux : tél. : 04 74 04 67 15 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : gitesdesejour@cenves.org
Accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 00